

**Décision n° P 2018-22 en date du 27 MARS 2018
portant mandat de représentation du président du directoire à une
audience du juge des référés du tribunal administratif de Cergy Pontoise**

Le président du directoire de la Société du Grand Paris donne mandat de représentation à Mme Laure Ménéménis, responsable juridique, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise lors de l'audience en référé concernant la gare de Bagneux (dossier n° 1802248 - Société du Grand Paris c/ Société d'économie mixte Agir pour Bagneux).

Fait à Saint Denis, le 27 MARS 2018


Philippe YVIN